

BILAN

Une espèce regroupe des êtres vivants qui ont des caractères en commun (qui se ressemblent), qui peuvent se reproduire entre eux et dont les descendants (leurs petits) sont fertiles (capables de se reproduire).

Toutes les espèces d'êtres vivants possèdent des cellules et une molécule appelée l'ADN.

Les espèces classées dans un groupe doivent avoir un caractère en commun.

Des sous-groupes peuvent exister dans les groupes : ce sont des groupes emboîtés.

L'ensemble de ces groupes s'appelle la classification des êtres vivants.